



Paris, le 22 Septembre 2009

## **A l'heure de l'automne, l'ANCGE fait peau neuve**

Depuis quelques années, l'ANCGE est secouée par des troubles, des griefs internes et externes qui n'ont cessé de s'amplifier. Cette situation est le résultat de divers dysfonctionnements auxquels, tant que faire se peut, il était important d'apporter une réponse adaptée.

### **Trop de temps perdu !**

Emberlificotée dans le dossier des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs, affaiblie par des querelles et par le désaveu de plus en plus marqué d'adhérents qui ne se reconnaissaient plus dans les choix qui étaient pris, l'ANCGE sombrait lentement.

La situation bien qu'inquiétante peut être rétablie, si l'on consent à un changement radical tenant compte des attentes légitimes des membres.

Dans cette conjoncture, les membres du Conseil d'Administration (C.A.) ont clairement fait le choix d'agir en toute transparence, de ne rien cacher aux adhérents tout en coupant court aux rumeurs qui entravent toute tentative d'évolution.

Ecoute, transparence et sincérité nous semblent être la meilleure solution pour regagner votre confiance et montrer un nouveau visage de l'Association. Pour cela, si vous le voulez bien, faisons un point ensemble.

### **Un changement difficile mais nécessaire**

Ces derniers mois, une situation financière de plus en plus préoccupante associée à l'incompréhension des membres du C.A. face à une gouvernance manquant cruellement de concertation, a donné lieu à une situation sans précédent dans l'histoire de l'ANCGE.

En effet, en l'absence d'améliorations, peu de temps avant l'Assemblée Générale, le C.A. a décidé, dans l'intérêt de l'Association, de procéder au « renouvellement » du Bureau.

### **Assumer et construire malgré les difficultés**

Dans un premier temps, un Bureau provisoire a été élu afin de gérer au jour le jour les problèmes et procéder aux remaniements nécessaires. Dans cette optique, des administrateurs et des administrateurs adjoints se sont investis aux côtés des membres du bureau nouvellement élus afin de favoriser rapidement un certain nombre d'évolutions au niveau du fonctionnement de l'association (concertation, mutualisation des compétences...).



# Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

les zones humides, les oiseaux d'eau... les zones humides, les oiseaux d'eau... les zones humides, les oiseaux d'eau...

Immédiatement, l'ensemble du Bureau a acté la création de quatre domaines (scientifique, financier, communication et juridique) afin de répondre le plus rapidement possible aux attentes légitimes des membres de l'association et bien au-delà de l'ensemble des chasseurs de gibier d'eau français.

Ainsi, ces quatre domaines sont progressivement mis place mais ne pourront fonctionner de manière satisfaisante que si le plus grand nombre s'y investit et y fait part de ses attentes et de ses idées.

D'ores et déjà, l'architecture et les principales thématiques de ces groupes de travail ont été présentées au C.A. de l'ANCGE.

La commission scientifique a établi un projet qui vous a été présenté en avant première dans La Sauvagine de septembre de manière à vous permettre de faire part de vos attentes et de vos remarques avant qu'il soit validé.

Dans le cadre du domaine de la communication, il a été proposé de faire « vivre » au plus vite le nouveau site de l'ANCGE et de faire évoluer le fond et la forme de La Sauvagine. Vous découvrirez donc prochainement une revue relookée, un site Internet totalement revu et, nous l'espérons, simplifiant la communication entre les adhérents et leurs élus.

La commission financière, souhaitée lors du C.A. du 19 mai 2009, s'organise progressivement afin d'analyser et de consolider les finances. Pour cette dernière, les adhérents intéressés sont invités à participer activement aux travaux assurant, par la même, la transparence au niveau de cette composante sensible.

## **Une douloureuse réalité...**

Parallèlement et conformément à la décision prise lors du C.A. du 19 mai 2009, confirmée l'Assemblée Générale du 4 juillet 2009, un cabinet d'audit financier et organisationnel indépendant a été missionné par le Conseil d'Administration afin de clarifier l'organisation administrative, humaine et financière de l'ANCGE en mettant en place un état des lieux de l'association.

Ce regard extérieur, impartial et maintes fois demandé a maintenant livré ses conclusions. Celles-ci ont été présentées à l'ensemble des membres du C.A.

Par éviter toute utilisation détournée de ce document notamment via Internet, vous comprendrez que le rapport (38 pages) ne sera ni publié ni copié.

Toutefois, tout membre de l'ANCGE peut le consulter, tout comme les comptes, sur rendez-vous. Le Président lui-même, sur préavis de 48 heures, se fera un plaisir de vous recevoir et de vous faire lire ce rapport (sauf le samedi ou le dimanche).



# Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

les zones humides, les oiseaux d'eau\*\*\* les zones humides, les oiseaux d'eau\*\*\* les zones humides, les oiseaux d'eau\*\*\*

En quelques lignes, nous dirons simplement qu'il fait malheureusement état de nombreuses incohérences résultant, notamment, d'un manque de rigueur dans la tenue des notes de frais, de carences en terme de gestion, de communication et d'encadrement des personnels...

## **Beaucoup de bruit pour rien ?**

Certains d'entre vous trouveront que nous en avons dit trop ou pas assez ! Mais nous ne souhaitons ni polémiquer ni entrer dans la spirale des rumeurs, des calomnies et des guerres fratricides qui n'ont jamais rien apporté et n'apporteront rien aux débats. Les nombreux dérapages sur divers sites internet nous l'illustrent chaque jour.

Soyez convaincus que l'intégralité du C.A. a acté les problèmes à la lecture du rapport et en a tiré les conséquences qui s'imposent. Nous allons faire en sorte que cela ne se reproduise plus et qu'une totale transparence soit renouée entre les adhérents et le Conseil d'Administration.

## **Exprimez-vous !**

Tous ensemble nous devons faire en sorte que l'ANCGE sorte de cette période de trouble et que tous nos adhérents passés présents et futurs soient fiers de faire partie de cette Maison qui défend les chasseurs de gibier d'eau depuis tant d'années.

L'Association Nationale se doit de conserver la place qu'elle occupe et le rôle incontournable qu'elle joue sur le plan national tout en travaillant en bonne intelligence avec les autres organismes qui l'entourent.

Elle a aussi de nombreux autres défis à relever dont plus particulièrement celui de renouer des liens fort et sincères avec ceux qui ont été contraints de quitter l'ANCGE (adhérents déçus, Présidents désabusés...) tout en donnant la possibilité à tous les membres de s'exprimer, d'être entendus, de s'investir et de contribuer au fonctionnement de l'association.

## **Pérenniser la chasse aux oiseaux d'eau : l'objectif essentiel de l'ANCGE**

Beaucoup sont ceux qui doutent encore de l'avenir de l'Association Nationale et de sa capacité à formaliser un programme d'actions lisibles et efficaces : qu'ils se rassurent ! Si chacun d'entre vous s'exprime et contribue activement au fonctionnement de l'ANCGE, il sera possible de collecter des données et de satisfaire pleinement au suivi simultané des nombreux dossiers qui se présentent à nous.

**ANCGE**